

GENÈVE

Jauges dans les magasins: mieux vaut anticiper ses achats de Noël

13.12.2021 18h38

Delphine Palma



Si vous n'avez pas encore fait vos courses de Noël, il faudra peut-être vous armer de patience ces prochains jours. Le retour des jauges dans les magasins prend effet ce lundi. Les géants orange sont concernés, mais pas seulement. L'association du commerce de détail et ses 5500 sites réintroduisent aussi les mêmes limitations.

Ce midi, seules les lignes tracées sur le trottoir rappellent le principe des limitations dans le magasin. Pas ou peu d'attente ce lundi, la règle des jauges entre en vigueur pendant la semaine nous confirme le porte parole de Migros .

Grands magasins concernés

L'enseigne orange ainsi que Coop, Denner et Lidl ont décidé conjointement d'appliquer des limitations de fréquentation dans leurs magasins. 6 m² par client pour les boutiques inférieures à 300 m². Au-delà de cette taille, la jauge passe à 10 m² par client. Des limitations accueillies avec philosophie aujourd'hui dans les rues.

Mais ces jauges ne se limitent pas aux géants de l'agro-alimentaire. Les principales grandes enseignes du pays, tel Manor, Ikea, Landi et les quelques 5500 magasins affiliés à l'Association suisse du commerce de détail, suivent ce mouvement dès cette semaine.

Sens des responsabilités

Ces décisions, volontaires des faitières, sont difficiles à prendre en pleine période de l'avent, mais courageuse souligne la CCIG. « Naturellement, que les acteurs du commerce de détail, dont il faut souligner le sens des responsabilités, auraient probablement préféré ne pas avoir à prendre ce type de mesure précise

Vincent Subilia. Mais le risque, c'est la fermeture pour lutter contre la pandémie. »

Même réaction au Trade Club et à la Fédération du commerce genevois qui saluent la responsabilité des commerces, et insistent aussi sur le rôle des consommateurs. « Au vu de la situation sanitaire, les membres de nos associations

qui ont décidé de réintroduire volontairement le mécanisme des jauges souhaitent prendre pleinement part à la lutte contre la pandémie au vu de la situation sanitaire qui tend à se dégrader, tout en garantissant le confort d'achat et la sécurité des consommateurs, qui demeurent au cœur des préoccupations des commerçants. (...) Elles remercient leurs clients pour leur compréhension et les invitent à anticiper au maximum leurs achats de fin d'année afin de permettre une dilution adéquate de la fréquentation durant ces prochaines semaines, cruciales sur le plan de la lutte contre la pandémie COVID-19.» Anticiper au maximum ses achats de Noël et éviter les heures de pointe, font partie des recommandations élémentaires émises par les commerces.